

Cahier de doléances du Tiers État de Hamel (Somme)

Observations, doléances et remontrances de la paroisse de Hamel près Corbie.

Cette paroisse charge ses députés de vous présenter, Messieurs, ses vœux réunis :

- 1°. Pour une cours souveraine dans la capitale de chaque province.
- 2°. Pour la suppression des gabelles, aides, droits locaux et de toutes entraves ; qui lui soit substitué un impôt unique supporté par tous les sujets du Roy, sans exception ni distinction.
- 3°. Que les beaux des biens de gens de mainmorte soient faits et tiennent pendant dix-huit ans, nonobstant la mort des titulaires ou bénéficiés.
- 4°. Un simple droit de contrôle uniforme pour tous les actes, afin d'en constater les dates invariablement.
- 5°. Aviser sur les moyens les plus efficaces de rétablir les commerces très languissans, comme seroit de procurer à nos manufactures les principales matières indépendamment de l'étranger.
- 6°. Attribuer les dîmes aux curés, à la charge par eux d'entretenir les chœurs des églises, les linges, les livres, etc.
- 7°. Que les fonctions ecclésiastiques de devoir soient faites gratis, qu'une taxe par l'ordinaire règle celles de surérogation.
- 8°. L'unité des poids et mesures.
- 9°. Que la levée des soldats provinciaux soit faite au dépens des trois ordres, à la réserve des familles dont les membres sont employés au service de l'État, et à la sûreté de la Nation.

A la rédaction desquelles doléances il a été vaqué par les habitans de ladite paroisse ce jour d'huy vingt-deux mars mil sept cent quatre-vingt-neuf, qui les ont représenté à nous, lieutenant, les ont signés avec nous après avoir coté et paraphé cette feuille qui les contient par première et dernière page, ne varietur en bas d'icelle